

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 68 (1964)

Artikel: Sur les pas des Morel de Provence
Autor: Junod, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur les pas des Morel de Provence

Prologue.

«Ma bien chère amie, me voici rendu à Pertuis seulement depuis quelques heures. J'ai fait un voyage pénible et long, surtout depuis Grenoble, où j'ai quitté Monsieur Gaveau qui a pris la route de Nîmes, tandis que j'ai pris celle de Gap avec le courrier qui dans un jour et une nuit m'a rendu dans cette dernière ville, d'où ensuite je n'ai plus eu que de détestables voitures et ai été réduit pour la dernière journée de prendre un cheval avec un guide.

Je passe sur les circonstances du voyage, que je te raconterai une autre fois, pour en venir à mon arrivée. J'ai couché cette nuit dernière dans une mauvaise auberge à quatre lieues de ce pays, ce qui en fait au moins six des nôtres. Je comptais pousser jusqu'à Mirabeau où, d'après la dernière lettre à mon frère (qu'il n'a pas encore reçue) je pensais qu'il m'attendrait. Je n'avais cependant plus qu'une lieue pour y arriver, mais mon cheval ne voulant plus marcher et la nuit tombant, je jugeai prudent de prendre mon gîte pour la nuit. Ce matin mon cheval devait retourner au lieu où je l'avais pris. N'en trouvant pas d'autre, je profite d'une voiture de roulier pour le transport de mon porte-manteau, et moi, je m'achemine à pied vers le Grand-Logis.

Je ne savais pas que tout le terrain que je parcourais était à mon frère. Passant près d'une maison qui avait quelque apparence, je poursuis ma route, et vais me reposer en attendant le roulier sur un pont de pierre à une certaine distance de là. J'étais ainsi sans le savoir en face du moulin de Mirabeau. Il n'est qu'à deux pas d'ici : «Comment s'appelle cette maison que je viens de passer ? — Clapiers, c'est la campagne de Monsieur Morel, et voici le moulin de Mirabeau. — Est-il ici ? — Non, je ne crois pas.»

Aussitôt je rebrousse, rencontre le roulier qui a mon portemanteau, le charge sur mes épaules, et arrive aussitôt à Clapiers où je ne trouve que le fermier. On me reconnaît d'abord pour le frère de Monsieur Morel. Je n'avais pas déjeuné. On me fait du café, et ce qui valait mieux on me donne la monture de mon frère pour me rendre à Pertuis. Je pars et arrive ce matin à dix heures. Mon frère avait été deux jours à Aix à ma rencontre ; il ne m'attendait plus, il était inquiet. On m'annonce, tu juges de notre contentement. Je l'ai trouvé toujours le même, bien portant, sa femme toujours gentille et fort accueillante. Tout de suite la maison a afflué de monde qui est venu féliciter mon frère de mon arrivée.»

Charles-Ferdinand Morel, «le Doyen Morel», adressait cette lettre à sa femme, de Pertuis, le 9 juin 1809. Pertuis en Vaucluse, à la porte de la Provence. Une petite ville comme tant d'autres dans le Midi, juchée sur une colline, les maisons de pierre serrées les unes contre les autres autour du clocher de l'église. Petite ville fière de son Cours, large avenue ombragée de platanes, de ses places, de ses fontaines, de ses richesses historiques : la maison de la Reine Jeanne, les tours des remparts, la maison des Mirabeau, où naquit l'« Ami des hommes », le père d'Honoré-Gabriel de Mirabeau, le Tribun. Assis à la terrasse d'un café en compagnie de Messieurs les adjoints au Maire, je songe que dans ces lieux s'est écoulée la brève histoire des Morel de Provence.

1. La jeunesse de François Morel

Le Doyen Morel avait un frère qu'il chérissait tendrement, et avec lequel il demeura en étroite correspondance toute sa vie. De deux ans le plus jeune, François était né en 1774, dans la belle maison de son père Charles-Henry Morel, pasteur de Corgémont. Le cadet des Morel était un enfant affectueux, d'une intelligence vive et d'une imagination ardente. Il avait appris le rudiment dans sa famille, puis il avait fréquenté le Collège de Biègne et l'Académie de Bâle. Mais les études avaient ébranlé sa santé et on le plaça dans l'institut de Monsieur Caselli à Orbe. Il raconte ses journées à ses parents :

«Jusqu'ici je me plais bien chez Monsieur Caselli. Le matin on se lève à six heures, on se lave les mains, ensuite je fais ma traduction de latin, laquelle le cher papa a la bonté de me corriger et de m'en dicter une pour le lendemain. Après déjeuner nous avons une leçon d'écriture jusqu'à dix heures. Depuis dix heures jusqu'à midi nous traduisons l'histoire naturelle d'allemand en français, ensuite une leçon de français, de dessin et d'arithmétique.»

Au bout d'une année d'étude, le goût d'une vocation apparaît.

«Mon goût pour la vocation que j'ai choisie s'accroît de jour en jour. La rhétorique entre autres est une de mes branches favorites. Comme en fixant un ciel serein on aperçoit un faible nuage qui en obscurcit l'aspect, de même quand je jette un coup d'œil sur mes études, le latin d'abord me frappe les yeux et me rend consterné. Vous savez quel a toujours été mon dégoût pour cette langue, et que je l'ai toujours étudiée pour vous complaire.

L'étude que je fais ici est certainement pénible pour celui qui veut la pousser jusqu'à un certain point. Pour cela, il faut non seulement le droit, mais la facilité et l'adresse dans le langage. Les vérités qui se démontrent dans les plaidoiries ne sont pas de la nature des mathématiques. Ces dernières ne dépendent que d'un très petit nombre de principes certains et infaillibles. Les premiers dépendent d'une multitude de circonstances qui, séparées, n'ont point de force, et qui ne peuvent convaincre que lorsqu'elles sont mises ensemble. On ne peut les ramasser sans art, et c'est où paraît l'art de l'orateur.»

De retour à Bâle en 1789, François Morel s'inscrit à la Faculté de droit de l'Université. Ses vœux sont exaucés, il sera avocat. Mais la Révolution gronde. Comme ses camarades, comme son frère, il y prend un intérêt croissant. Il écrit à ses parents en janvier 1789 :

«Les corps politiques semblent vouloir aujourd'hui se dissoudre. Des Etats sont acharnés les uns contre les autres. D'autres éprouvent dans leur sein des désordres et de l'agitation, et enfin il y en a qui sèment chez les autres des germes de discorde, de troubles et de dissensions. C'est le cas de notre Suisse. Ces hommes qui, sous prétexte de procurer le bonheur aux humains, commencent à troubler l'ordre et la paix et enfantent des maux de tous genres.»

Le caractère pondéré qui devait se retrouver par la suite apparaît chez l'étudiant. François Morel fut toute sa vie un modéré, partisan des méthodes politiques autoritaires. Fervent admirateur de Napoléon, il devait reporter sur son neveu Napoléon III sa confiance et son attachement.

Il était un domaine, pourtant, dans lequel il ne craignait pas de se montrer révolutionnaire : celui des études juridiques. On a vu qu'il ne prisait guère le latin, la langue du «Corpus». Comme la Bible avait été traduite «pour la rendre accessible au plus grand nombre», il ne voit «rien de si sot que la retenue des juriconsultes» en pareille manière. Pourtant il poursuit ses études avec une ardeur peu commune et un sens profond des réalités. Au retour d'un bal où l'a conduit son professeur Schnell, il écrit à ses parents :

«J'étais hors de ma sphère, car les amusements des Bâlois sont bien peu de mon goût. En général le cercle de personnes que je fréquente est fort circonscrit, et je ne cherche pas non plus à me répandre. Ce n'est pas néanmoins que je n'aime pas la société, et surtout, quand il s'agit de récréation, celle des dames. J'y trouverais je crois beaucoup de plaisir, mais l'étude est un obstacle à ce penchant, la dissipation en est l'antidote. D'ailleurs, chaque chose en son temps.»

Le jeune Morel manifeste de bonne heure son attachement à sa patrie. Ce sont d'abord, naturellement, les problèmes d'ordre juridiques qui l'intéressent, mais il aborde également le problème politique dans cette lettre à ses parents, de février 1791 :

«J'ai lu le «Décrétale d'Erguel». Jusqu'ici j'avais une idée très confuse de nos constitutions, mais j'avoue que ces comparaisons ne m'ont pas donné beaucoup plus de lumière sur cette matière. D'abord j'imaginai que nos franchises, nos droits, nos privilèges, formaient une puissante barrière contre le despotisme du Souverain, et je vois non sans peine que nous sommes encore asservis et que la féodalité couvre encore nos demeures. Nous avons, il est vrai, des prérogatives par-dessus les autres sujets de l'Evêché, mais c'est la Réforme qui a produit ce changement, car une partie date de cette époque. Et d'ailleurs la proscription du joug monacal soulage naturellement beaucoup le peuple. En second lieu, nous en sommes redevables à nos relations avec Bienne, qui est sans contredit le palladium de notre étroite liberté, en servant par son influence à tenir en bride l'ambition et l'avarice de nos Princes, qui sans cela nous accablent bientôt, puisque la plupart de leurs concessions ne reposent que sur leur bonté, et qu'ils y ont ajouté soigneusement de pouvoir les révoquer suivant leur bon plaisir *.

Pour ce qui est de la législation, les lois et coutumes, on remarque généralement, me semble-t-il, un fond d'équité, quoiqu'il y ait des exceptions. Mais elle est trop vague, et laisse trop de place à la chicane. Il faudrait que l'on travaillât à un «Coutumier», et après avoir rempli les lacunes qui s'y trouvent encore, le faire imprimer pour le mettre à la portée de chacun.»

François Morel, on le voit, prend très au sérieux son futur rôle politique. Que n'aurait-il pas entrepris pour le développement de son pays, s'il y était resté, quelle orientation n'aurait-il pas contribué à donner à son évolution politique, au moment où l'Evêché allait pouvoir choisir sa voie ? De toute façon l'étudiant se fait une haute idée de ses devoirs professionnels :

* L'opposition au pouvoir politique des Princes-Evêques était générale à cette époque.

«Quoi qu'il en soit, il me tarde tous les jours de voir arriver le moment où je pourrai me fixer enfin parmi vous. Ma patrie, quelque petite qu'elle soit, m'est fort à cœur, et j'en garde constamment un tendre souvenir par tous les liens qui m'y rattachent. Que les cosmopolites franchissent les barrières qui séparent les nations, qu'ils les réunissent dans leur imagination, qu'ils prétendent même que tous les hommes sont les citoyens de la même cité, il est beau d'embrasser ainsi toute l'humanité dans son ensemble ; mais moi, suivant l'ordre établi, je ferai ma gloire et mon plaisir de contribuer de tout mon possible au bien de la société circonscrite où je me trouve placé.»

La destinée de François Morel n'est-elle pas ébauchée dans ces lignes prophétiques ? Si les circonstances l'entraînent loin de cette patrie jurassienne à laquelle il était lié, du moins lui restera-t-il constamment attaché.

Mais les événements se précipitent. De Bâle, il assiste aux mouvements des troupes autrichiennes appelées par le Prince, «dans la crainte qu'à la foire de Porrentruy le peuple assemblé ne se portât à des excès. Voilà le loup dans la bergerie !» Il relate ensuite à ses parents l'indignation des citoyens bâlois en présence des manœuvres du Prince, et particulièrement des Chanoines d'Arlesheim, pour s'opposer au mouvement des idées. Il accuse le Prince «d'agir quelque peu en despote», et il déplore sa politique hésitante, tantôt disposée à s'en remettre à l'arbitrage des Suisses, tantôt prête à livrer le pays aux armées autrichiennes. Il pressent le danger d'une invasion française :

«Notre destinée, écrit-il à ses parents en juillet 1791, dépend en grande partie de la conduite du Prince. S'il va se reconnaître comme plus intimement lié à l'Empire, la France ne gardera plus de ménagement à son égard, les Suisses refuseront peut-être leur assistance ; dès lors ses Etats isolés, accessibles de partout, vont devenir la proie des ennemis qu'il aura provoqués par sa politique ambiguë.»

On ne pouvait mieux prévoir les événements : en avril 1792, les troupes françaises occuperont Porrentruy. Le Prince de Roggenbach était en fuite et c'en était fait de l'Evêché de Bâle, après dix siècles d'histoire.

Mais c'est vers Paris que se tournent maintenant les regards. Le 8 avril 1791, François Morel exprime à ses parents son émotion à la nouvelle de la mort de Mirabeau :

«La pente des esprits est essentiellement dirigée vers la liberté, le patriotisme et les objets qui s'y rapportent. Les sciences font une pause, les écrivains n'ont plus de voix que pour réintégrer les peuples dans leurs droits usurpés. Mais le plus grand de tous ces ennemis des abus, des préjugés, de l'autorité absolue, en un mot de la tyrannie, celui du moins dont la voie avait le plus de

force et de majesté, dont l'influence était majeure, Mirabeau, vient d'expirer ! Que de projets, que de notions, que d'idées sublimes qui ne logeaient peut-être que dans son cerveau, que lui seul pouvait développer et rendre triomphants, ne sont pas péris avec lui ! C'est une perte ; en dépit de tous ses vices, il était un des maîtres ressorts de la Révolution, une des principales roues de la machine».

Mirabeau, dont le nom se trouvera si souvent, par la suite, mêlé à celui de Morel !

Un autre événement provoqua des sentiments tumultueux dans les consciences : la fuite de Louis XVI, et l'échec de Varennes. François Morel relate à ce sujet une discussion en diligence :

«Ainsi réunis, on a beaucoup raisonné. Monsieur le Notaire, tout plein de fiel contre l'Assemblée nationale, plein de dépit de voir ses espérances anéanties par l'arrestation du Roi, n'a pu se contenir plus longtemps, et sa mauvaise humeur s'est exhalée en murmures et en sarcasmes. Pendant longtemps, j'observai le silence, ne voulant pas contrarier le sentiment de cet impérieux monsieur. Cependant j'ai dû prendre part à la conversation dans une circonstance et j'ai parlé suivant ma raison et mon cœur. Bien loin de convenir avec lui, il a vu les autres voyageurs avouer des principes semblables aux miens. Dès lors il s'est tu, après nous avoir persuadés qu'il tenait plus à ses parchemins qu'à la justice.»

Mais le séjour de Bâle touche à sa fin. Le travail acharné de François porte ses fruits ; il présente sa thèse de licence, qu'il dédie à ses parents, et non au Prince, comme on l'en avait sollicité. Le 15 octobre 1791 il informe ses parents de la réussite de ses derniers examens et il ajoute :

«Vendredi prochain, il me faudra produire et soutenir contre les attaques de Messieurs les Professeurs les deux cas de droit canonique et civil qui m'ont été proposés.»

C'est la fin de longues études. Le nouveau licencié, qui n'est âgé que de dix-sept ans, peut annoncer à ses parents le résultat de l'épreuve publique :

«Vendredi, ce jour décisif, est déjà emporté bien loin sur l'aile du temps, et je suis libre ! Ce jour-là, en m'éveillant, j'éprouvai une émotion agréable dont je présageai une bonne réussite. A dix heures, armé de tout mon courage, je monte à la tribune, je prononce avec assurance le discours d'entrée, je soutiens vigoureusement, quoique en mauvais latin, les attaques de mes indulgents opposants, et à midi j'avais couronné l'œuvre.

Me voilà parvenu à cette époque de la vie où l'on fait son entrée dans le monde. Je n'y suis arrivé que soutenu par vos conseils et vos secours multipliés. Vous avez voulu donner un bon citoyen à la société. Désormais, il faudra appliquer à la pratique

des principes que je n'ai encore qu'effleurés. Je vais parcourir une région inconnue, et votre aide est encore pour moi une importante ressource.»

Hélas ! cet appui ne lui sera plus accordé longtemps. Le père et la mère des frères Morel furent enlevés tous deux à leur affection dans l'année 1796, alors que François était à Paris pour affaires. Il y défendait les intérêts de ses concitoyens qui réclamaient le paiement de fournitures faites aux armées françaises. Ce séjour dans la capitale devait impressionner profondément le jeune provincial, qui avait hâte de retrouver sa famille et son pays. Mais les difficultés s'accumulent, Morel apprend l'art de solliciter des audiences, de présenter des mémoires et de chercher à convaincre des hommes qui semblent se soucier fort peu des intérêts particuliers.

François Morel serait sans doute rentré dans sa patrie avec la résolution de ne plus la quitter, si des circonstances extraordinaires ne l'avaient définitivement entraîné loin des siens. Laissons-lui la parole. Dans un «Précis historique du rachat des biens de la succession Riquetti-Mirabeau dans Vaucluse», écrit par lui en 1807, et que nous avons eu le bonheur de découvrir aux archives d'Aix-en-Provence, nous lisons ce qui suit :

«J'étais à Paris au commencement de l'an 6, lorsqu'un de mes compatriotes qui avait connu Madame de Cabris pendant son séjour à Lyon et qui avait souvent l'occasion de la voir à Paris, où elle était alors, me fit part que cette Dame lui avait fait des ouvertures pour le rachat des biens de sa famille — en partie vendus nationalement ou sur le point de l'être.

Mon compatriote avait ses biens engagés dans le commerce — tout son temps était absorbé par ses occupations mercantiles, il ne pouvait se charger seul d'une occupation aussi considérable, il ne pouvait même y prendre qu'un intérêt médiocre.

Il me consulta sur cette affaire et me proposa de l'entreprendre. Je ne promis rien — je ne voulus pas m'engager — et je partis précipitamment pour mon pays, la Suisse, sans avoir eu même l'occasion de faire la connaissance de Madame de Cabris.»

2. La marquise de Cabris, sœur du comte Honoré-Gabriel de Mirabeau

Madame de Cabris devait jouer un rôle décisif dans la vie de François Morel. Femme fatale — ou femme providentielle ? L'une et l'autre sans doute, puisque d'une part elle entraîne Morel dans une entreprise délicate, parfois même scabreuse, mais que d'autre part elle lui fournit, en fin de compte, l'occasion de se constituer en Provence un domaine considérable.

Louise de Mirabeau, fille du marquis de Mirabeau, l'«Ami des hommes», naquit le 4 septembre 1752 au château de Bignon, dans le Gâtinais. Elle était la jeune sœur du comte Honoré-Gabriel de Mirabeau : le Tribun, comme on l'appelle à Aix, où le jeune avocat fit ses premières armes.

Louise de Mirabeau était une femme d'une grande beauté, douée d'une intelligence et d'une finesse extraordinaires. Mariée très jeune au marquis de Cabris, propriétaire de grands domaines, à Grasse, elle constata bientôt que son époux ne pouvait lui apporter le bonheur qu'elle attendait de cette union. Quelle aurait été l'existence de Louise de Mirabeau, si le mariage l'avait unie à un homme digne d'elle ? Peut-être se serait-elle distinguée, femme de tête, épouse dévouée, capable de jouer un rôle en vue dans les événements qui allaient bouleverser le monde. Malheureusement son mari, jeune viveur dissolu, était atteint d'une maladie nerveuse qui dégénéra peu à peu en aliénation mentale. La jeune épouse devait se sentir jouée par le sort. Désireuse pourtant de trouver le bonheur, elle le poursuivit sur les voies les plus aven-



Louise
de Mirabeau,
marquise
de Cabris,
1802

tureuses, tour à tour saisie par les passions les plus violentes, toujours prête, d'autre part, à l'action, intrigante, généreuse, dévouée à ses amis, acharnée à défendre les prérogatives de sa famille.

Qu'allait devenir Morel en présence de cette nature tumultueuse, lui qui était foncièrement honnête, sentimental, de caractère modéré, fidèle aux principes que lui avaient inculqués ses parents et dont il prétendait faire la loi de son existence ? Quoi qu'il en soit, l'affaire le tenta, et il accepta l'invitation de Madame de Cabris d'aller se rendre compte sur place de la situation.

Sa première impression fut des plus défavorables :

«Je partis de chez moi en Messidor an 6 et vins joindre Madame de Cabris à Avignon, où elle m'attendait. Dès mon premier entretien avec elle, Madame de Cabris s'annonça comme représentant toute sa famille, et comme étant avec ses sœurs en jouissance provisoire des biens situés dans le Département de Vaucluse qu'il s'agissait de racheter. Je devais d'abord m'occuper de racheter toute la partie de cette terre soumissionnée ou invendue, et payer de mes fonds le montant des prix et des frais quelconques qui, par des reventes immédiates opérées par les soins et l'influence de la famille, devaient m'être promptement remboursés. J'étais de compte à demi dans les profits, et cet objet serait facile à réaliser : dans un an au plus cette opération devait être terminée.»

Il s'agissait donc, pour Morel, d'entreprendre une affaire avantageuse, de durée limitée. On verra ce qu'il en advint, et par quelles circonstances, d'avoué, il devint finalement meneur de jeu, et propriétaire des biens des Mirabeau.

Il s'enquit auprès des autorités de la situation juridique des biens en question, et il se rendit sur place en compagnie de Madame de Cabris :

«L'aspect des biens qui composent cette terre n'a rien de séduisant. La vue en était surtout décourageante à l'époque dont je vais parler : des habitations en ruines, presque partout inhabitables et inhabitées — la moitié au moins des terres en friche, faute de bestiaux pour les cultiver — des canaux d'arrosage détruits — toutes les plantations dans le plus grand état de souffrance, les torrents qui n'étaient plus contenus et dont les ravages s'étaient multipliés dans une progression effrayante — voilà le tableau fidèle qu'offraient au premier abord les biens qu'on me proposait d'acheter. Je l'avoue, ce coup d'œil ébranla fortement ma résolution et mon courage, mais les découvertes que je devais faire achevèrent de l'abattre.»

Quelles étaient ces découvertes ? Madame de Cabris s'était-elle fait illusion en prétendant représenter tous les membres de sa famille ? Était-elle sincère en proposant à Morel la consti-

tution d'une société dans laquelle il placerait des fonds considérables, au total près de 100.000 francs, les sœurs de Mirabeau mettant pour leur part dans l'affaire leurs prétendus droits de propriétaires ? Toujours est-il que de nombreux créanciers émettaient des prétentions sur les biens en cause, et que Madame de Cabris, sa sœur, Madame Dussillant, et une troisième sœur Religieuse, tout en engageant leurs droits, étaient constamment prêtes à les revendiquer et à en tirer profit.

Mais la marquise de Cabris n'était pas femme à abandonner ses projets :

« Cette Dame déploya toute son éloquence pour me faire revenir de ce qu'elle appelait mon erreur. Les créanciers étaient du marquis et du comte de Mirabeau ; le marquis avait laissé plus de biens qu'il n'en fallait pour payer ses créanciers. Quant à Madame Dussillant, il n'y avait entre elles qu'un malentendu et elles seraient bientôt d'accord. »

Madame de Cabris combattit également l'impression que lui avait faite l'inspection de ces biens :

« Il ne fallait pas, me dit-elle, moi surtout, étranger aux contrées méridionales, m'en rapporter au premier aperçu. Leur valeur intrinsèque était immense, et leur produit passerait tout ce que je pouvais imaginer. »

Ceux qui ont connu Madame de Cabris et qui me connaissent comprendront aisément tout l'effet qu'un tel langage dut produire sur moi. Madame de Cabris, en femme supérieure, prenait sur les autres, à volonté, l'ascendant dont elle avait besoin. Elle me témoignait estime, confiance, elle appuyait ses arguments de consultations revêtues de noms respectables dont elle avait eu soin de se munir. De plus, Madame de Cabris tomba dans mon sens puisqu'elle me confirma la promesse de rendre notre entreprise commune à tous les membres de sa famille.

Pénétré des hautes qualités de Madame de Cabris et des vertus que je voyais en elle — je fus entraîné — persuadé — je fus vraiment séduit — je m'obligeai à effectuer dans toute l'étendue le rachat des biens dont il s'agit, et dès lors je déployai avec une véritable satisfaction tout le zèle dont j'étais capable pour lui prouver que j'étais à tous égards digne de sa confiance. »

3. Etablissement de François Morel en Provence

François Morel avait mis le doigt dans l'engrenage, il ne pourrait plus revenir en arrière. Madame de Cabris, toujours à court d'argent, constamment dans l'agitation de procès et de nouvelles entreprises, finit par abandonner à son associé ses droits de

propriété contre une rente viagère, et Morel devint, presque sans l'avoir souhaité, unique propriétaire des biens de la succession Mirabeau.

Au début du moins, son frère s'était intéressé à cette entreprise, ainsi qu'en témoignent les documents mis à notre disposition par le propriétaire actuel de Clapiers, M. Montagne :

«Vente de biens nationaux.

Vaucluse, Fructidor an 7, Arrondissement d'Apt, Commune de Mirabeau.

Nous, Administrateur de Vaucluse, pour et au nom de la République française et en vertu de la loi du 28 Ventôse dernier, avons par les présentes vendu et délaissé dès maintenant et pour toujours aux Citoyens Charles-Ferdinand Morel, propriétaire à la Commune de Corgémont, Département du Mont-Terrible, et Jean Tourneysen, négociant domicilié à Lyon, cessionnaires du Citoyen Jean Ricard, agriculteur de la Commune de Mirabeau,

les dits cessionnaires représentés par le Citoyen François Morel, leur fondé de pouvoir...»

Suit l'énumération des terres adjudgées.

L'établissement de François Morel sur les terres de Mirabeau était une entreprise hasardeuse. Ce Jurassien de vieille roche devait paraître étrange aux Provençaux, de nature exubérante, primesautière, au verbe sonore, aux habitudes nonchalantes. Au surplus, le nouveau propriétaire pouvait être considéré comme un intrus, un accapareur, presque un spéculateur. Les habitants de la région avaient bénéficié des ventes des biens nationaux, au départ des émigrés ; ils virent avec dépit leurs terres passer à l'allié de leurs maîtres revenus triomphants au pays.

Une circonstance devait favoriser l'adoption du nouvel arrivant : son mariage avec la fille d'une famille distinguée de la région, Louise de Verneuil, la propre filleule de Madame de Cabris. Cette dernière avait favorisé cette union, si elle ne l'avait même provoquée avec une rare sagacité. Reprenons le Précis historique de François Morel :

«Madame de Cabris chercha à me persuader de consentir à mon remboursement en biens-fonds. Une telle entreprise n'était pas facile ; ma famille établie à une distance de 150 lieues, ma famille à laquelle je suis uni par tous les liens les plus chers et les plus étroits, mes premières habitudes, mes espérances, mes projets : il fallait renoncer à tout cela en adhérant aux vues de Madame de Cabris.

Mais cette amie avait acquis un tel ascendant sur mon cœur et sur mon esprit qu'elle parvint aisément à me faire entrer dans ses vues. Elle sentit néanmoins, avec sa pénétration extraordinaire,

que pour achever d'entraîner ma résolution, il fallait me chercher et me présenter une jeune épouse qui sût embellir par un charme irrésistible le projet d'un établissement sur les bords de la Durance. Profonde dans la connaissance du cœur humain, elle sentit que toujours le sentiment de l'amour l'emporta sur celui de la fraternité... Bientôt je n'eus plus d'objections à faire à Madame de Cabris et je m'identifiai avec elle — tous ses projets devinrent les miens.»

Une fois passé le temps de ses propres inclinations, Madame de Cabris tenta souvent de diriger la destinée des jeunes personnes de son entourage, et François Morel, qui fut un peu son fils adoptif, éprouva les témoignages d'une sollicitude quelque peu tyrannique. Disons pourtant que l'union de Morel avec Louise de Verneuil fut des plus heureuses. Mademoiselle de Verneuil était charmante, d'une nature fine et enjouée. Sa correspondance avec une amie d'enfance, Joséphine Eymars, révèle de part et d'autre un don d'observation remarquable. Nous ne pouvons résister au désir de reproduire un passage d'une des lettres échangées entre elles. Joséphine Eymars écrit de Paris à son amie, nouvellement mariée :

«Nous avons une très jolie vue sur les boulevards qui, pour des personnes qui sortent rarement, ne peut rien offrir de plus agréable. Je vois passer toutes les parures des élégantes qui se rendent à la promenade. Ensuite ce sont des faiseurs de tours, des polichinelles, des chiens qui dansent, un cabriolet qui casse, et le petit-maître qui ne sait comment en sortir, etc. etc.

Au reste, ma chère amie, celle qui a le plus de goût ici est la plus à la mode et la plus généralement louée. Comme la parure de ma pauvre Louise en était remplie, je m'empresse de l'applaudir en lui protestant qu'elle aurait été fort bien dans le plus beau bal de Paris.»

Le mariage de Louise de Verneuil avait donné lieu à l'une de ces joyeuses fêtes provençales où s'exprime toute la franche gaiété populaire. Au dessert, un convive chanta, sur l'air d'un vau-deville à la mode, des couplets qui durent faire rougir la belle mariée :

«Prêtez l'oreille à ma chanson,
Jeune Louise, soyez muette.
Un apôtre de grand renom
M'a choisi pour son interprète.
Or, voici, sur le sacrement,
Tout l'esprit du chef de l'Eglise :
Le jour, mari, soyez galant,
La nuit, femme, soyez soumise.»

(Le reste à l'avenant.)

4. Intermède jurassien

Nous sommes en 1801. Les affaires de François Morel sont en bonne voie, il peut enfin prendre quelque répit. D'autre part, les jeunes époux ont hâte d'aller voir leurs parents de Suisse, et ils décident de faire le voyage en compagnie, naturellement, de Madame de Cabris.

Les voici bientôt installés dans la maison familiale des Morel, à Corgémont. Charles-Ferdinand a succédé à son père en qualité de pasteur de la paroisse. Il vient au surplus de faire la connaissance de celle qui deviendra sa femme, Isabelle de Géliou, fille du pasteur de Colombier, et petite-fille, par sa mère, du pasteur Frêne, de Tavannes. La jeune fille avait gagné le cœur et l'estime de Madame de Charrière, qui accueillit avec empressement le prétendant dans la galerie aux murs et au plafond peints, que l'on voit encore au premier étage de sa maison. Elle fait de lui un portrait avantageux :

«J'ai vu son futur époux. C'est un homme jeune, fort grand, à tout prendre un bel homme. Il est très poli ; il a l'air doux ; le son de sa voix est agréable, sa prononciation correcte, et toute son élocution annonce un homme raisonnable, instruit, bien élevé. Joignez à cela que sa réputation de probité et de bonté n'a jamais souffert d'atteinte ; joignez-y encore qu'il a de la fortune, que sa maison respire non le faste ou la profusion, mais l'opulence. Il faudrait ne savoir pas espérer pour ne pas espérer d'un pareil mariage.»

C'est donc dans une atmosphère d'euphorie sentimentale que se passa l'été 1801, à la cure de Corgémont. D'une part, les jeunes mariés de Provence. D'autre part, les fiancés jurassiens. Entre eux, ravie de l'aubaine, Madame de Cabris, qui ne manquerait pas d'imaginer jouer un rôle dans le double roman qui s'élaborait sous ses yeux.

On entreprenait des courses à cheval, à la Goguelisse, au Val d'Orvin, à Tavannes, jusqu'à Colombier, par Saint-Imier et le Val-de-Ruz. Il arrivait que les amoureux s'irritaient de la présence de leur «ange gardien». Et l'on se demande quelle impression la tumultueuse sœur de Mirabeau dut faire sur ses hôtes. Son biographe, Dauphin-Meunier, nous révèle du moins les souvenirs qu'elle avait confiés à un ami, le général Pascalis :

«A Corgémont, Madame de Cabris éprouvait un profond délassement, bienfait ordinaire de la montagne. Dans la fraîcheur des combes et des hautes sapinières, la folle du logis s'endort volontiers ; le corps prédomine et vit à sa guise d'une vie végétative. Que l'on est bien dans la société d'hommes simples comme la nature ! Elle se mettait sans effort à l'unisson.»

Vers la fin de l'été, le trio reprit le chemin du retour, et le roman ébauché d'Isabelle et de Charles-Ferdinand s'acheva heureusement — en dépit peut-être des interventions de Madame de Cabris !

Les destinées des Morel de Suisse et de Provence allaient diverger définitivement. On demeura toujours en relations épistolaires. De temps à autre, des fruits et des vins de Provence venaient réjouir les Jurassiens, et l'on savourait à Clapiers les fromages du pays natal.

A plusieurs reprises, on se rendit visite. Charles-Ferdinand Morel fit plusieurs voyages en Provence. En 1822, sa fille Cécile entreprit à son tour le voyage dans la calèche d'un ami de la famille. Une aventure hardie pour une jeune fille tendrement unie à sa mère :

« Il est donc vrai, ma chère Maman, écrivait-elle de l'étape de Cossonay, que je suis entièrement séparée de toi. Cette nuit je te cherchais, j'avais la fièvre, et en me réveillant j'ai cru sentir pour la première fois qu'il me fallait vivre deux longs mois sans te voir, sans entendre ta voix. Pourquoi aussi te quitter le soir, pourquoi perdre déjà de vue nos montagnes avec les derniers rayons du soleil ; j'aurais voulu mourir avec eux, me retenir à chaque pierre. »

Le lettre de Cossonay a un post-scriptum à l'adresse d'Alphonse Bandelier, jeune pasteur suffragant, amoureux de Cécile. Ce n'est pas ici le lieu de conter ces jeunes amours, qui ne devaient aboutir au mariage, après de douloureuses vicissitudes, qu'au bout de vingt années de mutuelle fidélité !

Le séjour de Cécile Morel en Provence aurait été l'occasion d'une joie parfaite, si des complications d'ordre sentimental n'étaient venues troubler la jolie Jurassienne, qu'on nommait à Corgémont « la rose du Vallon ». Mais le souvenir d'Alphonse devait rendre Cécile insensible même aux attraits d'une fortune considérable qu'on mettait à ses pieds. Dans une de ses dernières lettres de Pertuis, elle parle à ses parents de son séjour provençal :

« Je me trouve fort heureuse ici. Mon oncle et Lydie (sa cousine) ont pour moi mille bontés. Les visites se succédèrent les premiers jours de mon arrivée. Les dames sont ici d'une élégance prodigieuse. Pour me montrer digne d'elles, je suis obligée à mille dépenses auxquelles je ne m'attendais pas. »

Enfin un mot à l'adresse de Bandelier :

« C'est aujourd'hui la Saint-Alphonse. Ici l'on fête ce jour. Je voudrais pouvoir présenter un bouquet à celui qui, chez nous, porte ce nom. »

Cécile rentra précipitamment au pays, heureuse de retrouver le calme de son village, et les alarmes délicieuses de son amour.

5. Les Morel de Provence

Il est temps de revenir à François Morel, établi définitivement à Pertuis, dès l'année 1800. Le jeune et prudent juriste sut déjouer les manœuvres qui vinrent menacer ses droits de légitime propriétaire des biens des Mirabeau. Il en devint le maître incontesté et il s'attacha à ses fonctions de grand propriétaire terrien. Dans un mémoire qu'il écrivit à l'intention de ses enfants, il indique les meilleures méthodes de culture pour tous les produits de Provence : la vigne, les fruits, les légumes, l'élevage du ver à soie. Souvenons-nous que les frères Morel avaient été élevés à la campagne, où leur père s'occupait d'agriculture à côté de ses fonctions pastorales. Il n'est donc pas étonnant qu'ils manifestèrent tous deux un vif intérêt pour les travaux des champs.

Le domaine de Clapiers est à une petite lieue de la ville de Pertuis. François Morel faisait fréquemment la route, à pied, à dos d'âne ou à cheval. Il avait acquis un pied-à-terre en ville, à la rue



François Morel
1773-1825

de la Tour. De caractère pondéré, aimable et loyal, il gagna rapidement l'estime publique. Comme il dirigeait sagement ses affaires, qu'il montrait une ardeur au travail peu commune dans ce pays où la vie est facile, et qu'on le savait instruit, on s'adressait à lui pour des conseils ou des renseignements. Il fut appelé à siéger au Conseil municipal. On le voit Adjoint au Maire, et Maire lui-même à plusieurs reprises de 1816 à 1852, date de sa mort. Les vieux Pertuisans se souviennent d'avoir entendu parler de lui. On rappelle certains épisodes de sa vie, en particulier sa conduite pendant l'invasion de 1815. La ville de Pertuis avait subi pendant des mois la présence des troupes étrangères et Morel, qui parlait parfaitement l'allemand, sut leur imposer une discipline rigoureuse. On peut lire à ce sujet, dans le Registre des délibérations du Conseil de Pertuis, cette notice datée du 15 décembre 1815, qui est une vraie citation :

«Monsieur Charles-Louis Chavez, Maire de la ville de Pertuis, ayant réuni le Conseil en nombre voulu par la loi, a dit : «Messieurs, vous êtes assemblés pour entendre le rapport de votre commission nommée dans la séance du 1er courant pour vérifier et entendre le compte-rendu par Monsieur Morel sur la comptabilité tenue par lui, remplissant les fonctions de Maire en mon absence, lors du passage de la colonne autrichienne dans notre ville pendant les mois d'août, septembre et octobre.

Je propose de donner au dit Morel un témoignage de reconnaissance, sur tous les actes d'administration qu'il a faits pendant le passage des troupes étrangères dans le pays, et de lui décerner une médaille de vermeil portant son buste, entre deux médaillons, dont l'un porte : «La ville de Pertuis», et l'autre, entre les armes de la ville (N. B. sur fond or, une fleur de lys barrée de gueules) avec cette inscription : La ville de Pertuis reconnaissante à Monsieur Morel, Maire, lors du passage des alliés en 1815.»

Il est regrettable que cette médaille soit demeurée introuvable, en dépit de toutes nos recherches.

Comme nous l'avons dit, une correspondance ininterrompue s'établit entre les frères Morel, traitant des sujets les plus variés. Les événements les plus divers apparaissent dans cette correspondance. Ce sont tout d'abord les relations du couple avec Madame de Cabris :

«Je m'aperçois avec un chagrin amer que notre douce intelligence n'est plus aussi agréable à ses yeux, déclare François en Prairial an 8. Elle ne sourit plus à ce témoignage involontaire de notre mutuelle tendresse. Elle évite de nous laisser seuls. Enfin la contrainte commence à se placer où ne régnait que la plus aimable franchise. Qu'est-ce que cela présage, mon cher ami ? Mes rêveries prennent une teinte bien sombre.»

Cette sollicitude «à la Jean-Jacques» révèle de la part de Madame de Cabris des sentiments qu'il est inutile d'approfondir. Une solution s'impose aux époux Morel : l'éloignement d'une protectrice devenue de plus en plus encombrante.

«Notre amie Madame de Cabris est enfin complètement à son ménage, peut enfin annoncer François à son frère. Elle a fait bâtir dans la campagne dont je lui ai laissé la jouissance (Viguiers) une jolie maison auprès des bois, où elle compte faire sa retraite et passer le reste de ses jours. Nous habiterons une autre campagne très rapprochée (Clapiers), où je ferai arranger bien économiquement de modestes appartements pour nous recevoir le printemps prochain. Nos deux ménages, quoique séparés, auront cependant des relations journalières bien douces et nécessaires à notre bonheur.»

En réalité, la retraite de Madame de Cabris à Viguiers ne dura qu'un été. Paris l'appelait, des projets ambitieux prenaient corps, et si l'on demeura en relations, la remuante sœur de Mirabeau ne fit plus en Provence que de courtes apparitions.

Le projet de Charles-Ferdinand Morel de publier un ouvrage statistique et historique sur l'Evêché de Bâle ne parut pas séduire son frère, qui lui écrivit le 13 Ventôse an 10 :

«Il paraît, mon ami, que tu essaies d'entrer dans la carrière littéraire. Tu pourrais, je pense, y réussir aussi bien que tant d'autres, mais tu n'en feras rien pourtant, si tu es sage. La question que tu te proposes de traiter suppose des connaissances statistiques et administratives que tu ne saurais avoir. Tu ne saurais aborder que dans des abstractions vagues, ou sur des notions locales qui ne résoudre pas le problème.»

On sait que le Doyen Morel ne se laissa pas décourager. Comment se procura-t-il les éléments de son ouvrage, fruit d'une longue patience ? Toujours est-il que son **Abrégé d'histoire et de statistique du ci-devant Evêché de Bâle**, parut en 1813. Il obtint un légitime succès et il constitue un des monuments de notre histoire.

A distance, François Morel s'intéresse non seulement aux travaux littéraires de son frère, mais aussi à son activité politique et sociale. Lors d'un séjour de Charles-Ferdinand Morel à Paris en 1804, où il représentait l'église réformée de son département, on échange des impressions sur la grande ville :

«Les sensations que tu as éprouvées, lui écrit François, m'ont fait quelque peine, sans me surprendre beaucoup. Le genre de vie de Paris est entraînant. On résiste à une séduction isolée comme à un faible courant d'eau. Mais il n'est peut-être pas dans les forces humaines de résister à une réunion d'intérêts si variés, à ces séductions de tous les instants et de toutes les couleurs. On suit le courant d'abord avec hésitation, ensuite avec une sorte de

charme qui ressemble un peu à l'oubli de soi-même. Mais quand l'habitude de cette agitation presque convulsive n'est pas invétérée, et qu'on vient à s'éloigner de Paris, on ne tarde pas à s'apercevoir que le prestige n'était qu'étourdissement, une espèce d'ivresse... Toutes les illusions de la grande ville cèdent aux douces impressions de la nature, comme les fantômes d'un rêve bizarre s'évanouissent au réveil.»

Les événements familiaux donnent lieu à des descriptions pittoresques :

«Je ne dois pas oublier de vous décrire la fête que Madame de Cabris donna à sa filleule (Lydie Morel). Quelques jours après notre arrivée, nous vîmes aborder chez nous plusieurs de nos amis de Pertuis, qui à notre insu étaient invités à la fête dont on voulait nous surprendre. Bientôt après apparaît Madame de Cabris dans le char suisse qu'elle avait accepté de Gauteron, et qui pour la cérémonie était chamarré de devises et de guirlandes de fleurs et de verdure, et suivi de six couples de bergers et de bergères portant des guirlandes ou des bouquets, et que conduisait le ménétrier provençal avec son tambourin et son galoubé. L'une des bergères posa une couronne sur le berceau de l'enfant, une autre présenta un bouquet à la mère, et nous partîmes avec tout ce cortège pour Viguiet.»

Là nous trouvâmes une foule de paysans et de gens du voisinage assemblés. Un arc de triomphe était dressé à l'entrée de la terrasse, un autre à l'entrée de la maison. Un salon de verdure était disposé sur la terrasse pour y dîner, et de jeunes filles et de jeunes garçons apportèrent à Lydie différentes offrandes : un agneau, des pigeons, etc. Madame de Cabris et ma belle-mère, qui était dans le secret, chantèrent des couplets de circonstance, adressés à chaque convive.»

Mais la Dame de Viguiet ne se contentait pas de composer des couplets à l'occasion des fêtes de famille, et ses agissements finirent par excéder Morel, qui écrit à son frère le 7 août 1807 :

«O mon ami, quelle femme artificieuse, aussi dangereuse qu'implacable ennemie ! Il vaudrait mieux pour moi ne jamais l'avoir connue. Mais aujourd'hui je dois éviter une rupture et conserver les apparences de cette liaison intime dont la plus chère et la plus trompeuse illusion me faisait une douce habitude.»

Au reste, Madame de Cabris ne reviendra plus en Provence. Elle fait transporter son mari à Paris et vend tout son mobilier et sa maison de Viguiet, qu'elle a bâtie à si grands frais, dont je rentre en possession, mais inutilement pour moi, puisque je ne l'habiterai jamais et ne pourrai jamais trouver à louer ce bâtiment. Je gagne à tout ceci d'être pleinement chez moi, de n'avoir plus à redouter de tracasseries de celles dont cette chère Dame me suscitait assez souvent... O mes amis, puissiez-vous n'avoir jamais

rien à démêler avec ces grands personnages qui n'ont d'autres principes, d'autres mobiles, que leur intérêt, pour qui tous les moyens sont bons.»

L'idylle s'achevait en catastrophe. Pourtant, en annonçant à son frère la mort de Madame de Cabris, le 28 août 1807, François Morel porte sur elle un jugement d'une grande générosité :

«Hélas, mon tendre ami, en même temps que ta dernière lettre me parvenait, j'ai reçu l'affligeante nouvelle de la mort de Madame de Cabris, décédée à Paris le 15 de ce mois. Ce coup imprévu nous a consternés, et nous donnons de vifs regrets et des larmes bien sincères à la mémoire de notre amie.

Sans doute, Madame de Cabris fut quelquefois injuste à mon égard, mais elle avait d'un autre côté des qualités exquises. C'est elle qui m'unit à une femme qui fait le bonheur de ma vie, c'est elle qui a pour ainsi dire fixé mon destin, qui ranima mon courage dans les jours de l'adversité. Elle aima tendrement Louise et pendant longtemps elle m'a témoigné une sollicitude vraiment maternelle.

Mon ami, cette mort m'a pénétré d'une douleur profonde. J'étais loin de m'y attendre. Je savais Madame de Cabris malade, mais depuis neuf ans que je la voyais souffrante, affrontant toujours la douleur physique, je croyais son corps d'une trempe aussi forte que celle de son âme.

Ici, mon ami, tout me la rappelle, tout nous retrace d'heureux moments auxquels sa présence donnait leur principal charme, tout contribue à rendre notre perte plus sensible.

Dans ce moment solennel où la mort frappe ses victimes, qu'il est facile d'oublier le mal, de pardonner les torts, pour ne se souvenir que du bien qu'on a reçu, qu'on a vu faire. Certes, dans ce moment, mon cœur est tout à la reconnaissance.

Madame de Cabris, douée d'une âme ardente, passionnée, a souvent dans le cours de sa vie orageuse passé le but que la raison devait prescrire, mais elle fut essentiellement bienveillante : c'était là sa première jouissance. Elle était heureuse du bonheur des autres. Souvent elle s'est trompée sur les moyens de le procurer, souvent... mais tirons le voile sur ses erreurs, n'appartient-elle pas à l'humanité ? Oublions-les pour ne nous souvenir que de ses vertus et de la tendresse qu'elle nous porta.»

De son côté, Madame de Cabris, dans le fond de son cœur, gardait une reconnaissance affectueuse à ce compagnon de dix années :

«Je me rappelle mieux que vous, écrivait-elle en février 1807, du bien que vous m'avez fait et des consolations que vous m'avez fournies dans un temps de désespoir. Le sensible Morel intéressa ma raison et mon cœur livrés au chaos. Il m'offrit des ressources au comble de l'adversité, il soutint mon courage et prolongea mon

existence. Ces bienfaits, mes amis, ne sauraient s'effacer de ma mémoire. Je ne fus pas ingrate — je ne le serai jamais — et si je n'ai pas fait davantage pour votre bonheur — mon impuissance fut malheur, et ne fut pas crime.»

Une dernière lueur avait illuminé la vie de Madame de Cabris. Au cours de son séjour à Corgémont, elle avait fait la connaissance d'un jeune pasteur installé à Saint-Imier, Frédéric de Félice. Elle avait formé le projet d'ouvrir avec lui un établissement d'éducation basé sur une sage coéducation, l'équilibre entre les langues, les arts et les mathématiques, et un équipement scolaire moderne. Elle s'employait à aménager sa maison de Viguiers pour y accueillir ses pensionnaires, lorsque lui parvint la nouvelle que son associé était à la mort. Atterrée, elle écrivit ces lignes, qui devaient constituer en quelque sorte son testament spirituel :

«S'il dépendait de moi de fixer le temps, je ne rétrogradera pas de deux ans pour arrêter le sablier qui dirige sa faux. Voir, considérer, observer les hommes et les objets tels qu'ils sont, les indulger et les aimer, sans jamais les haïr ; entièrement étrangère aux tourments comme aux jouissances de l'amour-propre, à l'opinion comme au blâme de la multitude, et plus apte que jamais à toutes les jouissances naturelles, dont la source est dans l'âme et dans les sens, bornant ma vue et mes ambitions au temps qui m'est donné, aux facultés qui me restent ; ne m'inquiétant en aucune manière de ce qui sera après moi, et rangeant le lendemain sur la même ligne que la veille ; ne portant plus sur la société et dans le monde que l'intérêt qu'inspire la vue d'une optique variée dans ses tableaux et la gaieté du parfait désintéressement ; n'exigeant rien des autres, et leur donnant tout mon superflu ; remplissant avec plaisir, mais sans passion, les devoirs de mère de famille et d'amie ; donnant au plaisir de mon goût tout le temps qui me reste sans en gêner l'emploi par des conventions ou des manières, telle est l'histoire externe et interne de ma paisible existence, que tant de gens sont tentés de plaindre parce qu'ils n'en apprécient que les accessoires et qu'ils attribuent follement aux efforts d'une vaine philosophie le calme qui tient d'une nature sage, forte, que j'ai su garantir des abus, de l'exemple d'une corruption presque générale.»

Après la mort de Madame de Cabris, François Morel put disposer en paix de ses biens. C'est tout au plus si la propre fille de Madame de Cabris, la belle Comtesse de Navailles, et le jeune vicomte de Mirabeau, fils de «Mirabeau-Tonneau», le frère du Tribun, tentèrent encore quelques démarches pour récupérer les anciennes propriétés de leur famille. En juriste avisé, François avait assuré ses droits. Sa «campagne» devint une des plus belles du pays. Le couple Morel allait enfin connaître un bonheur paisible, qui devait d'ailleurs être de courte durée.

Trois enfants étaient venus égayer la maison : Lydie, Alfred, Emile. On était demeuré en relations suivies avec la Suisse et tour à tour chacun des enfants alla séjourner à Corgémont. Ils connaissaient les familles parentes et amies — les Schaffter, les Raiguel, les Voirol. Le troisième enfant mourut à vingt-deux ans, d'une affection pulmonaire. C'était un être exquis, d'une extrême sensibilité, et qui donnait les plus belles espérances. Il se destinait à la carrière consulaire, en dépit de la nécessité de quitter la Provence :

«Il faut s'expatrier, écrivait-il à sa cousine Cécile, le 14 février 1840. Qu'importe, puisque c'est toujours pour son pays que l'on travaille.»

Emile Morel fit une seule visite à la famille de son oncle, le Doyen Morel. C'était en automne 1838 ; trois ans plus tard, il se plaît à rappeler son voyage dans une lettre à sa cousine :

«Les beaux jours devenaient rares, les feuilles jaunissantes des hêtres couvraient déjà de larges taches les noirs revers du Jura.

Vers l'heure où les Alpes, sous les derniers baisers du soleil, se coloraient d'une pudique rougeur de jeune vierge ; à cette heure où sous leur front tout entouré d'une auréole de pourpre et d'or, on croirait lire ces mots : Italia ! Italia ! — un jeune homme gravissait les hauteurs de Boujean, sur la route de Bienne à Corgémont. Son costume négligé était celui d'un voyageur avec quelques reflets d'artiste. Au moral, notre jeune homme avait vécu... ses vingt années. Son pas était prompt, et bien qu'à cet instant, son imagination fût échauffée par un des plus beaux regards de sa plus belle et de sa plus constante maîtresse, la nature, cependant les diverses émotions qui agitaient son âme partaient d'une pensée encore plus chère à son cœur : il allait pour la première fois voir une famille nombreuse et chérie que mille circonstances l'avaient empêché jusqu'ici de connaître. Le souvenir de ce jour lui est resté profondément gravé dans le cœur, et c'est avec un vrai bonheur qu'il célèbre aujourd'hui cet anniversaire par une conversation intime, faite à 200 lieues de distance, avec une des personnes qu'il aime et qu'il estime le plus au monde.»

Emile Morel faisait son droit à Paris. Mais déjà il ressentait les premières atteintes de son mal, qu'il supportait philosophiquement.

«Ma maladie, écrivait-il à Cécile, le 29 décembre 1840, moins de trois mois avant sa mort, ne m'a pas peut-être donné jusqu'à ce jour qu'un seul regret, devinez-le... C'est de n'avoir pas pu assister aux funérailles de l'Empereur. Jusqu'au dernier moment, je croyais faire l'imprudence de sortir ce 15 décembre, mais le médecin est revenu chez moi pour me déclarer qu'il y allait de

ma vie. Il a bien fallu écouter la raison plutôt que l'enthousiasme et je suis resté. J'ai bien fait, car les biens portants en sont revenus malades, et il y a eu plus de mille personnes de mortes des suites. Ce brave Napoléon fera donc toujours mourir du monde ! »

Dans la même lettre, il confie à sa cousine un projet qui lui tient à cœur :

« Vous saurez aussi une chose, c'est que pendant l'interruption de mes études sérieuses, quand le travail me fatiguera un peu moins, je me propose de mettre sur le métier un roman que je rumine depuis longtemps. Soit dit dans le tuyau de l'oreille, je ne ferai que broder sur le canevas de ma vie, assez accidentée depuis cinq ans. Le projet d'intitulé porte : Amour-Religion. Il est de fait, à vous parler franchement, que j'aurais fait beaucoup plus facilement un romancier qu'un mauvais avocat. »

En effet, la brève existence d'Emile Morel aurait fourni la matière d'un roman : sa jeunesse insouciante en Provence, la vie trépidante de Paris, l'amour d'une jeune fille pauvre qu'on ne voulait pas lui laisser épouser, beaucoup de rêves, et les observations perspicaces d'une brillante intelligence...

5. Ultime rencontre.

François Morel fut fait chevalier de la Légion d'honneur à titre civil, pour les services qu'il avait rendus à la France, sa patrie d'adoption. Il était estimé, honoré de ses concitoyens. Mais il restait l'enfant du Jura, et il demeurait étroitement lié à ses parents et à ses amis des vallées jurassiennes. Bien que septuagénaire, il voulut faire encore le pèlerinage de Corgémont. Ses enfants s'inquiétaient de le laisser aller seul sur les routes ; Alfred écrit à Cécile Morel, le 5 mai 1848 :

« Mon père se porte bien, et je le crois assez fort pour supporter les fatigues du voyage qu'il va entreprendre, mais c'est le retour qui m'effraie pour lui. Doué d'une extrême sensibilité, tu sais combien les peines morales l'affectent, et il s'en va avec la cruelle conviction que c'est la dernière entrevue qu'il aura avec son frère bien aimé... »

Les craintes d'Alfred Morel n'étaient que trop justifiées. Son père partit le 6 mai. Il comptait être à Corgémont le 14, après avoir rendu visite à Besançon à son ami le général Voirol. Or, Charles-Ferdinand Morel mourut le 7 mai 1848. On imagine la douleur de ce vieillard courbé sur la tombe d'un frère qu'il avait tant souhaité revoir, et qui venait de s'en aller.

Dans une lettre datée du 16 mai, Alfred exprime les sentiments qu'il éprouve en des circonstances aussi tragiques :

«C'est à la campagne que ta lettre est venue me trouver, ma chère Cécile, et tu dois comprendre toute la douleur que nous éprouvons. Je me hâte de venir t'apporter non des consolations, car nous en aurions besoin nous-mêmes, mais l'assurance que nous partageons entièrement tout ce que tu dois souffrir.

A ma peine vient s'ajouter l'inquiétude que nous donne notre pauvre père. La douleur qu'il a dû ressentir est terrible, comment va-t-il la supporter ? Sa santé n'était pas très bonne, il était déjà faible en partant ; d'un autre côté, les fatigues du voyage, sa sensibilité extrême, ont dû ébranler son moral et son physique. Je viens te supplier de m'écrire courrier par courrier pour m'instruire de ce qui se passe et comment il a supporté ce choc. Si ma présence est nécessaire, je partirai pour le rejoindre et l'accompagner à son retour. En attendant, tu lui donneras tous les soins qu'exigent son état et sa douleur, car désormais c'est lui qui remplace le père honorable que tu as perdu, et qui emporte avec lui l'estime et les regrets les plus violents.»



Tombeau
de la famille Morel
de Verneuil,
à Pertuis

François Morel devait vivre encore quatre ans, entouré de ses enfants. Il s'occupait volontiers encore de ses propriétés, dirigées maintenant par son fils. Robuste vieillard, il s'oubliait parfois à entreprendre plus qu'il n'aurait dû à son âge :

« Mon père veut toujours faire le jeune homme, il ne veut pas convenir de son âge, écrivait Alfred à sa cousine, en janvier 1850. Au surplus, il déteste les médecins ! »

Mais ses forces déclinaient. Il pouvait s'en aller maintenant, chargé d'ans, de travaux et de chagrins, et d'une riche moisson de joies. Il mourut le 8 janvier 1852, à l'âge de 78 ans. Ses enfants élevèrent au cimetière de Pertuis un monument funéraire imposant, sous lequel tous les membres de la famille Morel de Verneuil devaient, hélas, bientôt reposer. Il se dresse au fond d'une allée latérale, à cinq ou six mètres de hauteur. Une large pyramide quadrangulaire surmontée d'une urne, et flanquée de deux anges aux ailes repliées représentant l'un la Douleur, et l'autre l'Espérance. Cet ensemble majestueux est l'œuvre d'un artiste provençal, Itasse, qui a sculpté les musiciens de la façade de l'Opéra de Paris.

Deux enfants Morel habitaient maintenant Clapiers. Alfred, qui avait succédé à son père, et Lydie. Cette dernière était la contemporaine de Cécile. Comme elle, après la mort prématurée de sa mère, elle était devenue la gardienne du foyer familial. De caractère gai, quelque peu turbulente, elle était d'une grâce incomparable et les partis ne lui manquèrent pas. Ce fut l'avocat Brun qui gagna son cœur. Mais après quelques mois seulement, le ciel s'obscurcit pour la jeune épousée. Ses beaux-parents l'avaient trompée sur leur situation de fortune et les difficultés s'accumulèrent, aggravées par la tendance de Brun à s'enivrer. Lydie, qui était enceinte, se vit forcée de quitter son mari, et elle s'établit dans une propriété des environs de Clapiers, où naquit sa fille. Le ménage se dissocia, Brun devenant de plus en plus insupportable, et les malheurs continuèrent à fondre sur elle. Ce fut d'abord la mort de son enfant, puis celle de son père, et quelques années plus tard celle d'Alfred. Elle demeurait seule représentante des Morel de Provence, et la veuve d'Alfred ayant épousé en secondes noces un Wildermett, de Bienne, Lydie vit Clapiers passer en mains étrangères. Malade, vieillie, elle devait regretter de se trouver solitaire, éloignée de ses parents jurassiens :

« Quelle folie de quitter sa patrie, écrivait-elle en 1864 à sa cousine Cécile. Plus j'avance dans la vie, plus je l'éprouve. Si mon père fût resté dans son pays, à Bienne, Neuchâtel, il se serait distingué, et il aurait des parents pour jouir de ses mérites, des vertus de ceux qu'on pleure, tandis qu'ici il ne restera qu'un buste en marbre, un tombeau, et l'oubli. »

Sa seule consolation était de conserver les reliques de sa famille, et des vues représentant les lieux aimés : Corgémont, Tavannes, Bienne...

Quant à Alfred, le dernier des Morel de Provence, il semblait appelé à poursuivre dignement l'œuvre de son père. Il était un de ces enfants du siècle qui subirent l'ascendant de Napoléon. Il n'avait que cinq ans lorsque s'écroula son idole, mais il garda toujours la nostalgie des temps héroïques révolus. Contre le désir de son père, il voulut être militaire. Le général Voirol, ami de la famille, favorisa ses projets, et le prit même à ses côtés dans la campagne d'Algérie. Le brillant jeune officier reçut la croix pour sa conduite au feu, et conquit les galons de capitaine. Sa destinée paraissait fixée, quand les circonstances le ramenèrent à la vie civile. Le volage officier de salon se prit au jeu de l'amour, et à la grande joie de son père, il s'établit à Pertuis avec une jeune épouse, bien résolu à vivre l'existence aisée d'un gentilhomme campagnard. Il embellit la résidence de Clapiers, orna fenêtres et portes de ses initiales en fer forgé, il ouvrit sa maison aux notables de la région, et il devint un citoyen en vue, appelé aux fonctions les plus honorables : délégué au Conseil départemental, directeur des hôpitaux, maire de Pertuis. Mais il devait être victime de son dévouement civique : il fut emporté à l'âge de 49 ans, de la petite vérole, qu'il avait contractée en visitant les malades de l'Hospice communal.

Les citoyens de Pertuis lui ont témoigné la plus vive reconnaissance. Ils ont tout d'abord tenu les engagements que leur imposait le testament de Morel ; aujourd'hui encore l'Hospice entretient le monument funéraire qui lui avait été confié, et une artère qui va de la Place publique dans la campagne, en direction du Nord, de la Suisse, porte l'inscription : Avenue Morel.

Quelques années après sa mort, on éleva en son honneur la «Fontaine des quatre saisons», dite communément «Fontaine Morel». Erigée sur l'esplanade du Cours de la République, face à la plaine de la Durance, cette fontaine consiste en un buste d'Alfred Morel, supportée par un socle entouré de quatre personnages fort gracieux qui représentent les saisons. Plusieurs jets d'eau tombent dans un vaste bassin où se jouent les rayons du soleil.

La Fontaine Morel perpétue en Provence la mémoire de cette famille jurassienne qui s'était signalée par une existence laborieuse, toute de dévouement et de noblesse. Les propriétés des Morel ont été dispersées à la suite du second mariage d'Hermence Morel et de la mort de Lydie. Pourtant les souvenirs subsistent dans les lieux où vécurent François Morel et ses enfants. Le Jurassien qui se rend à Pertuis «sur les pas des Morel de Provence», se prend à rêver dans le parc de Clapiers, dans les vignes du beau domaine,



Fontaine Morel, sur le Cours de Pertuis.

au salon du rez-de-chaussée où se sont déroulés tant d'événements familiaux, et où ont défilé les Morel de Suisse : Charles-Ferdinand Morel, sa fille Cécile, son petit-fils Alphonse entre autres. Le général Voirol s'y arrêta souvent, au cours de séjours dans les garnisons du Midi.

Si le rêve de l'ancêtre de voir se perpétuer sur les bords de la Durance une branche vigoureuse de sa famille ne s'est pas réalisé, si des gens d'une autre race et d'un autre nom l'ont repris, il n'en est pas moins vrai qu'un foyer a brillé, qu'une flamme apportée de Suisse avait allumé, et qu'un peu de son éclat s'unit encore à la lumière qui inonde la plaine,

CHARLES JUNOD

